

Déclaration de l'Université de Strasbourg

Un encouragement à poursuivre l'évaluation continue intégrale

Pour l'université de Strasbourg (Unistra), le récent rapport du Cneser sur les résultats de l'évaluation continue intégrale conforte la nécessité de mettre en œuvre de nouvelles pratiques pédagogiques pour la réussite des étudiants. Pour François Gauer, vice-président délégué aux pratiques pédagogiques, « c'est un encouragement à persévérer ».

« Le comité de suivi de la licence et de la licence professionnelle vient de présenter son rapport annuel devant le Cneser. Dans ce rapport, l'évaluation continue intégrale (ECI) est présentée comme une pratique pédagogique qui améliore les résultats des étudiants.

Dans le cadre de son offre de formation 2013-2017, l'Unistra a souhaité développer ce mode d'évaluation notamment en licence. Ce projet a ainsi été inscrit dans le projet d'établissement comme l'un des enjeux majeurs au service de la réussite des étudiants et concerne aujourd'hui les étudiants de la majorité des mentions de licence.

L'ECI repose sur des évaluations multiples et diversifiées réparties tout au long du semestre. Les relations enseignants / étudiants au service de la progression de l'étudiant sont alors profondément renouvelées car les enseignants peuvent mesurer en continu l'acquisition des connaissances et le développement des compétences. A une époque où tous constatent les bienfaits des formations en alternance, l'ECI est à considérer comme une véritable pédagogie de l'apprentissage et de l'accompagnement de l'étudiant. Sous cet angle, ce mode d'évaluation doit contribuer à entraîner l'étudiant - qui peut progresser sans s'entraîner ?- et à lui permettre de réaliser des tâches complexes qu'il ne pourrait réaliser en fin de semestre sans ce travail progressif.

Cependant, la redistribution des créneaux d'évaluation n'est pas une évolution en soi, elle offre simplement des possibilités de progression et de remédiation qui ne sont pas envisageables en simple évaluation terminale. La réussite de cette démarche repose avant tout sur une véritable appropriation des enjeux par les équipes pédagogiques et une réflexion sur la stratégie des modalités d'évaluations des connaissances et des compétences au service de l'employabilité de nos étudiants. Nous nous félicitons que ce rapport nous y incite. »

Strasbourg, le 22 octobre 2014
François Gauer, vice président délégué aux pratiques pédagogiques

Contact presse

Service de la communication

Gaëlle Talbot
Tél. : +33 (0)3 68 85 14 36
Fax : +33 (0)3 68 85 11 38
gaelle.talbot@unistra.fr
www.unistra.fr

22 octobre 2014